

CENTRE DE FORMATION ETOILE

Siège : 1, rue Jeanne d'Arc, 24100 BERGERAC.
Succursale : 19, Place du 14 Juillet, 24150 LALINDE.

Formation de conducteurs auto et moto.
(Bsr AM, 125 cm³, grosses cylindrées, conversions A2-A)

Tél : 05.53.58.49.07.

Port : 07.86.49.53.13.

Mail : ae.etoile24@free.fr

<http://www.ae-etoile24.com>



Programme de la formation

Objectif : Formation au permis de conduire de la catégorie « B », tel que défini dans l'arrêté du 13 mai 2013 relatif au référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC).

Déroulement de la formation : 1 évaluation de départ, 20 leçons de conduite obligatoires.

Leçons supplémentaires éventuelles : fixées dans le programme de formation après évaluation de départ.

Public visé : candidats âgés *de 15 ans minimum (si AAC) ; âge ETG 15 ans, âge PRATIQUE 15 ans.

*de 17 ans (si permis « B » traditionnel) ; âge ETG 17 ans, âge PRATIQUE 18 ans.

*de 18 ans minimum (si CONDUITE SUPERVISEE). A noter que cette filière est accessible aux candidats ayant opté pour celle-ci au départ ou après un échec éventuel à une présentation à l'examen pratique.

Prérequis : aucun.

Moyens pédagogiques : paperboard, vidéoprojecteur, DVD, supports pédagogiques.

Moyens techniques mis en œuvre : véhicule-école et piste d'entraînement privée (programme pratique).

Encadrement : Moniteurs diplômés d'Etat, titulaires d'autorisations d'enseigner en cours de validité.

Validation : contrôle continu et évaluation des acquis selon les compétences du REMC dans le livret de formation, feuilles de présence.

Contenu de la formation

- **PROGRAMME THEORIQUE FORMATION au PERMIS DE CONDUIRE catégorie « B », de l'« AAC » (conduite accompagnée) et de la « CONDUITE SUPERVISEE » :**

***Les Cours Théoriques dits à thèmes (avec supports pédagogiques traditionnels, paperboard et Powerpoint spécifiques édités par l'Etoile) :**

Vous assistez à un cours sur un sujet donné, le formateur vous présente, sous forme de dialogue, les éléments constituant du cours concerné et répond à vos questions pour une assimilation complète du sujet.

Les thèmes sont :

signalisation, priorités, arrêts et stationnements, éclairage des véhicules, croisements et dépassements, distances et vitesses, réseau routier et autoroutier, usagers de la route, classification des infractions, le véhicule et ses éléments constitutifs, les premiers secours,...

Nous vous proposons également un cours/atelier sur les assurances et le constat amiable ainsi que sur le permis à points.

*** Les Cours pédagogiques (avec supports DVD) :**

Vous assistez à un questionnaire sur tous les thèmes mélangés sur écran TV ou par projecteur vidéo. La correction est effectuée par le DVD et le formateur reste présent pour toute question ou précision pendant le déroulé ou à la fin du questionnaire.

Durée, environs 60 minutes. **L'attention demandée au candidat est importante. Une compréhension solide des cours didactiques est nécessaire pour pouvoir répondre à ce questionnaire pluriel.**

CENTRE DE FORMATION ETOILE, EURL au capital de 5000 euros entièrement libéré.

Siret 50311650100043 / tva intra fr2750311650100043. Agt préfectoral E1302400040.

Siège : 1 rue Jeanne D'arc 24100 bergerac. Membre d'une association agréée, Acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque. MODELE DEPOSE ETOILE ©

DIRIGEANT-RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : LAURENT GOMBERT.

➤ **PROGRAMME PRATIQUE FORMATION au PERMIS DE CONDUIRE catégorie « B » :**

Compétence 1-Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales (compétence transversale travaillée lors de l'acquisition des 3 autres compétences).

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- s'installer au poste de conduite, agir sur le pédalier, le volant, doser les prises d'allures et les freinages, manipuler la boîte de vitesses, diriger en marche avant et arrière le véhicule, en adaptant allure et trajectoire, observer autour de soi, avertir ; effectuer un demi-tour en sécurité.
- les règles, leur fondement, leur application, la règle du jeu.
- les facteurs agissant sur le niveau de risque pris par le conducteur.
- anticiper pour une conduite apaisée.
- rôle des éléments du véhicule utiles à une conduite sûre.
- conduite économique, développement durable et mobilité.

Compétence 2-Utiliser le véhicule à moteur rationnellement et en sécurité.

- appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- rechercher la signalisation, la comprendre et en tenir compte, positionner le véhicule, choisir sa voie, passer les intersections et respecter les régimes de priorité, franchir les carrefours à sens giratoire, s'arrêter et stationner./
- déplacer le véhicule en situation normale et complexe en fonction de la compréhension des risques.
- manipulation des commandes utiles à une conduite sûre et économe, consommation.
- facteurs de prise de risque et leur interaction.
- conduite autonome au sein d'une circulation.
- responsabilité du conducteur envers ses passagers, gestion de leur comportement.

Compétence 3-Préparer ses trajets et conduire le véhicule de façon autonome dans les situations de circulation simples ou complexes.

- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- distances de sécurité, croisements / dépassements.
- passer un virage, démarrer en dénivelé.
- s'insérer dans une circulation dense, conduire en situation d'adhérence et visibilité réduites./
- intérêt de la réglementation routière, la route : un espace de partage, communiquer avec tous les autres usagers.
- usagers vulnérables, loi Badinter 1985.
- déplacement du véhicule, anticipation, gestion des risques, notion de périmètre de danger autour du véhicule.
- adaptation de l'allure, vitesse excessive, excès de vitesse.
- prise de conscience des impacts économiques et écologiques.
- connaissance de ses propres limites, attitude citoyenne, connaissance et respect des différences, patience et tolérance.

Compétence 4-Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

- suivre un itinéraire en autonomie, préparer un voyage, utiliser les aides à la conduite, notions sur l'entretien du véhicule, notions d'écoconduite./
- connaissance des effets et de l'impact des produits psychoactifs sur le niveau de risque et la conduite.
- compréhension du dépistage.
- influence des facteurs psychologiques et sociaux, des comportements de santé et des objectifs de déplacement sur le niveau de risque et sur la conduite.
- compréhension des risques pris dans un environnement dégradé (mauvaises conditions atmosphériques).
- la vigilance, sa dégradation et ses effets.
- infractions et risques encourus.
- comportement à adopter en cas de panne ou d'accident.
- liens entre développement durable et la mobilité du conducteur et de son véhicule.
- compréhension de l'utilité de l'évitement d'une situation très dégradée voire périlleuse à l'instar de l'affrontement de celle-ci.

CENTRE DE FORMATION ETOILE, EURL au capital de 5000 euros entièrement libéré.

Siret 50311650100043 / tva intra fr2750311650100043. Agt préfectoral E1302400040.

Siège : 1 rue Jeanne D'arc 24100 bergerac. Membre d'une association agréée, Acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque. MODELE DEPOSE ETOILE ©

DIRIGEANT-RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : LAURENT GOMBERT.

Liste des formateurs agréés pour intervenir en formation :

Nom et Titre	Diplôme	Domaines d'intervention (compétences 1-2-3-4)
GOMBERT Laurent	BEPECASER A et B	Compétences 1-2-3-4 + THEORIQUE
PERAL Alexandre	BEPECASER A et B	Compétences 1-2-3-4 + THEORIQUE

